

## **Faits saillants de la réunion du Conseil d'administration**

**12 mars 2024**

*Dans le présent document, le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.*

### **MOT DE BIENVENUE**

Le président souhaite la bienvenue aux participants. Il requiert un moment de réflexion personnelle en lien avec les défis organisationnels du CSCE.

### **PRIORITÉS**

- **CHARTRE POUR L'ÉQUITÉ EN SANTÉ : RAPPORT D'ÉTAPE 2023-2024**

Marc Bisson fait un bref historique de la Charte pour l'équité en santé de l'Alliance pour des communautés en santé (Alliance). Dans le cadre de la résolution sur la Charte pour l'équité en santé adoptée au mois de novembre 2020, les membres de l'Alliance se sont engagés à examiner leur progrès concernant la mise en œuvre de cette charte chaque année. La présidence et la direction générale ont achevé le rapport d'étape 2023-2024 et souhaitent le soumettre pour adoption par le conseil d'administration.

- **PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2022-2027 : TABLEAU DE BORD DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Le CA prend connaissance du tableau de bord de la direction générale. Dans les commentaires, Marc Bisson explique que son objectif est de fournir une vue d'ensemble des activités organisationnelles afin de bien mener la planification stratégique du CSCE en incitant à l'action.

- **LANCEMENT DU PROCESSUS DE NOMINATION POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Marc Bisson informe le CA qu'il y aura un poste vacant pour la région de Cornwall après le départ de Jean Louis Tanguay. Dans la discussion, les membres demandent au comité de faire des propositions ou recommandations au conseil d'administration pour pourvoir ce poste au moment venu. Ce comité analysera également les profils correspondant aux talents et/ou à la résidence du candidat recherché afin de pourvoir ce poste vacant. Le processus sera lancé dès le 12 mars avec la date limite fixée au 12 avril 2024. L'avis sera communiqué via le site internet, par affichage dans les

différents sites et via les médias sociaux. On rappelle que le comité mise en place au sein du CA comprend les membres suivants :

1. François Bazinet (Membre ex officio)
2. Jean Louis Tanguay
3. Marlène Thélusma Rémy
4. Jeanne Dazé

- **DATE, FORMAT ET LIEU POUR L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU CSCE**

Le CA est informé que la prochaine assemblée générale du CSCE se tiendra le mardi 11 juin 2024 à 16 h 30. Concernant le lieu, la direction générale a été invitée à faire des propositions lors de la prochaine réunion.

- **DATE, FORMAT ET LIEU POUR RETRAITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le CA est informé que la retraite du CA se tiendra le mercredi 22 mai 2024 dans la salle communautaire du CSCE de Cornwall. Le consultant Jean François Pagé serait invité pour expliquer le plan de croissance du CSCE. Les différents gestionnaires des programmes seront également invités à cette portion de rencontre.

- **RÉPONSE AU RAPPORT PRÉLIMINAIRE DE L'AGRÉMENT CCA**

La direction générale explique la réponse au rapport préliminaire de l'agrément CCA. Dans l'ensemble, on retient que le travail qui reste à compléter pour l'obtention de l'agrément est mineur ce qui témoigne de la bonne gouvernance du CSCE. Le CA s'est attelé à faire sa partition en prenant quatre (4) résolutions en lien avec les modifications souhaitées au niveau de la gouvernance. Il s'agit de :

1. MODIFICATION DE LA POLITIQUE SUR LA DISCRIMINATION

Les réviseurs ont noté que la politique ne fait pas directement référence à l'oppression, bien que les thèmes de la discrimination, de la prévention de la violence et du harcèlement sous toutes ses formes soient inclus. Ils recommandent également que le Conseil indique clairement que la politique s'applique aussi au personnel, aux bénévoles et stagiaires.

Il est proposé et adopté « Que la politique sur la discrimination du Centre soit modifiée pour y inclure la prévention de l'oppression et y indiquer que la politique s'applique également aux membres du CA, aux gestionnaires, à l'ensemble du personnel, aux étudiants stagiaires et aux bénévoles. »

2. MODIFICATION DE LA POLITIQUE SUR LES FINANCES

Les réviseurs ont noté que la politique ne précise pas suffisamment « quand » le budget doit être présenté et approuvé par le CA, et qu'il faudrait être plus précis quant aux écarts budgétaires (variances) acceptables et qui doivent être signalés au CA.

Il est donc recommandé que le CA adopte la résolution suivante :

« Que la politique sur les finances soit modifiée pour y indiquer la date de présentation du budget et les conditions d'explications des variances. »

### 3. ADOPTION FORMELLE DU PLAN STRATÉGIQUE 2022-2027

Le CA a déjà été informé du fait que le Plan stratégique n'avait pas été « formellement » adopté par résolution du Conseil, même si, dans les faits le Plan a été discuté et présenté à l'Assemblée générale annuelle de 2022. Les réviseurs recommandent que le Plan stratégique fasse l'objet d'une résolution formelle. Il est donc recommandé que le CA adopte la résolution suivante :

« Que le Plan stratégique 2022-2027 soit adopté par le Centre de santé communautaire de l'Estrie pour guider la philosophie de prestation de services et les activités du Centre au cours de cette période de cinq années. »

### 4. PLAINTES DES CLIENTS

Le CSCE reçoit très peu de plaintes formelles des clients et généralement les plaintes sont reçues et résolues par les gestionnaires du Centre. Lorsque la plainte représente un risque organisationnel, la Direction générale en fait part au CA. Toutefois, le CCA croit qu'il est une pratique exemplaire d'informer le CA sur la nature (thème) des plaintes et les mesures prises généralement pour les résoudre. Il est donc recommandé que le conseil d'administration adopte la résolution suivante :

« Que la Direction générale présente les thèmes généraux des plaintes formelles reçues des clients et des mesures générales prises pour les résoudre, dans son rapport annuel à compter de l'année 2024. Le CA désire également réitérer son désir d'être informé rapidement par la direction générale ou son délégué, de toute plainte des clients qui pourrait poser un risque organisationnel, dans l'esprit de sa stratégie de gestion des risques organisationnels. »

## MONITORAGE — SUIVI

### RAPPORT FINANCIER

Jonas Kobri présente les points saillants des rapports semestriels du ministère et des états financiers clôturés au 31 janvier 2024. Au chapitre des rapports ministériels, il présente les indicateurs de la performance de l'entente de responsabilisation au Q2/Q2 2023-2024. Les points suivants ont été retenus :

- Vaccination contre la grippe : 0 % : En dessous de la cible et du corridor. La campagne de vaccination n'a pas encore lieu.

- Taux du dépistage de cancer de sein chez les femmes (50 à 69 ans ; pour les deux dernières années) : 73 % : nous sommes au-dessus de la cible.
- Taux de dépistage du cancer du col de l'utérus (PAP) chez les femmes (50 à 69 ans ; pour les deux dernières : 82 %, nous sommes au-dessus de la cible.
- Taux du diabète Type II chez les individus sexe confondu : 88 % : nous sommes dans le corridor.
- [FOBT] Le test de recherche de saignement occulte fécal est le test de dépistage du cancer colorectal : 71 %. Nous sommes au-dessus de la cible.
- Panel size Indicator : 11 397 clients contre 10 239 en 2022-2023.
- Le panel cible est de 10 500 avec un ETP financé de 14,4 [Médecins et infirmières praticiennes]. Le CSCE est au-dessus de la cible et dans la bonne direction.

Au chapitre de la finance, une lecture du bilan fonctionnel laisse entrevoir un actif circulant de 1 914 272 \$ soit 88,10 % de l'actif total. Quant au passif à long terme, il représente essentiellement un montant cumulatif de 1 088 188 \$ dû à Santé Ontario. Il s'agit des surplus relatifs aux salaires des médecins et du programme de diabète des exercices précédents incluant celui de 2023. Les détails de l'encaisse comprennent un montant des petites caisses pour 1200 \$, le compte Desjardins pour un montant de 1 044 173 \$ et un placement pour 210 723 \$. Le passif à court terme s'élève à 660 361 \$ comprenant une dette aux fournisseurs de 225 721 \$, des salaires à payer de 184 329 \$ et le restant des 250 311 \$ destinés au receveur général. On notera que le ministère fera une retenue de 109 775 \$ sur notre revenu de cette année parce qu'on a accumulé des surplus de 1 088 188 sur une période fiscale de 5 ans. Ces surplus se justifient parce qu'on éprouve des difficultés de recrutement, des congés de maternité et une réduction des ETP.

Dans les salaires, le CSCE a absorbé 7 218 330 \$ soit 77,97 % du budget ajusté de 9 257 101 \$. La poche budgétaire administrative est déficitaire en raison de l'insuffisance du budget et des changements organisationnels.

Le total des dépenses opérationnelles au 31 janvier 2024 est de 1 948 380 \$ soit 104 % du budget assigné de 1 867 472 \$. Le sommaire du compte des résultats démontre un excédent opérationnel de 60 274 \$ attestant de l'insuffisance du budget opérationnel. Cette situation s'explique également par la situation économique défavorable en raison de l'inflation. On retient également que dans les prévisions, si la tendance est maintenue au 31 mars 2024, on absorbera 10 754 083 \$ avec un surplus salarial de 223 964 \$.

## RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale présente son rapport clôturé au 29 février 2024. Le mois de février a été marqué par la visite sur place de l'équipe de révision du Centre canadien de l'agrément [CCA] en vue de l'obtention de notre 8e agrément. Marc Bisson explique que chaque processus diffère du précédent en raison des nouvelles tendances organisationnelles, des normes évolutives, des diverses réglementations et du regard critique de l'équipe responsable de la révision au nom du CCA. Beaucoup de préparation et de temps dédiés à la mise à jour sont nécessaires en amont de la visite de l'équipe de révision. Peu importe le résultat obtenu [positif ou négatif] dans le rapport préliminaire présenté par le CCA, la direction générale demeure convaincue que cet exercice est un outil d'apprentissage et d'amélioration de qualité important pour notre organisation. La direction

générale tient à souligner l'excellent travail de notre consultant et de notre direction générale adjointe en vue de l'obtention de notre 8e agrément.

Le mois de février a également été marqué par l'annonce de nouveaux investissements en soins primaires pour la région desservie par l'Équipe Santé Ontario du Grand Fleuve [ÉSOGF]. La collaboration d'un regroupement de 4 organisations a relevé avec succès le défi d'obtenir du financement pour la population sans fournisseur de soins primaires de la grande région de l'ÉSOGF. Une enveloppe de 4 millions à être répartie au sein des 4 organisations, et ce, dès l'année fiscale 2024-2025, est actuellement en phase de discussion et de recommandation auprès de Santé Ontario de l'Est.

Parallèlement, la campagne sous l'égide de notre association provinciale pour les investissements fortement nécessaires en fonds de fonctionnement, en recrutement et en rétention du personnel du secteur de santé communautaire s'est poursuivie en février. La direction générale souhaite souligner l'engagement, dans le cadre de cette campagne, de plusieurs membres du personnel notamment par l'envoi de lettres aux députés locaux. Aucun résultat concret n'est à noter jusqu'à maintenant bien que la rumeur circule voulant qu'une annonce en ce sens puisse être faite au cours de la prochaine année fiscale.

Sur le plan communautaire, la direction générale a continué ses démarches au nom du « Groupe francophone de l'Alliance » dans le but de renforcer le volet santé en français au niveau provincial. En tant que co-président de ce groupe, la direction générale a coanimé une présentation au CA de l'Alliance pour des communautés en santé et a également eu une rencontre avec le nouveau président et directeur général de l'Hôpital Montfort.

### RÉTENTION 2023

À la suite de son rapport mensuel, Marc Bisson informe les membres que le CSCE a reçu un financement ponctuel de 206 700 \$ au cours de l'exercice fiscal 2023-2024. Ce montant est relatif à la demande de réévaluation du budget opérationnel à 2 % initié par l'Alliance pour soutenir la stabilisation des opérations existantes des équipes interprofessionnelles de soins primaires. Il est entendu que ce financement n'est pas reportable sur les exercices subséquents. C'est pourquoi la direction générale a pris la décision, en appui avec la gestion, de redistribuer ces fonds aux employés encore en poste. On a compris que le montant de la prime sera au plus 4 % du revenu rapporté sur les T4 en 2023. Cette prime sera soumise aux impôts et autres paiements applicables, mais elle n'est pas pensionnable. Dans les discussions, il est entendu que les médecins seront exclus. La prime de rétention sera versée à la même date que la prochaine paie du 28 mars prochain. À cet effet, un communiqué sera envoyé à tous les employés.

### RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

Le CA a reçu le rapport de la direction générale adjointe clôturé au 29 février 2024. Elle a insisté sur les grandes lignes du nouveau plan stratégique en lien avec les deux grands axes : 1) savoir et savoir-faire ; 2) la plaque tournante. Les choses sont en train de se mettre en place progressivement. S'agissant par exemple de comment assurer la plus haute qualité de services et programmes en santé primaires, Lyne Martineau indique que des formations du personnel étaient prévues les mois

subséquents. Un système téléphonique permettant aux clients de communiquer avec le CSCE de façon efficace a été mis en place. Ce projet présente certains défis en raison de l'équipement désuet du CSCE et une stratégie de remplacement le plus rapidement possible sera évaluée.

Une stratégie pour améliorer l'efficacité afin de réduire les coûts d'opération en collaboration le département des finances est envisagée. Au chapitre de l'accessibilité en ligne de nos services le CSCE a mis en place l'option de prise de rendez-vous en ligne pour nos clients des services de médecins et infirmières praticiennes.

S'agissant de l'agrément, Lyne rappelle que la visite des réviseurs sur place a été effectuée les 13, 14 et 15 février 2024. Des employés, l'équipe de gestion, le CA, la direction générale, des bénévoles et des clients ont eu des entrevues avec les réviseurs. Bien que nous ayons eu un rapport très sommaire des normes que nous n'avons pas rencontrées, nous devons attendre le rapport du CCA qui devrait nous être envoyé la deuxième semaine du mois de mars 2024.

Pour ses réunions faites avec les partenaires extérieurs, la direction générale adjointe a participé à deux comités de l'Équipe santé Ontario du Grand Fleuve où il est important d'assurer l'application de la lentille francophone dans les discussions. Il s'agit des comités concernant les ressources humaines dans le milieu de la santé et celui sur l'équité, la diversité et l'inclusion en santé. À l'interne, la direction générale adjointe a fait une tournée de tous les sites pour rencontrer les employés et discuter de leurs défis ou insatisfactions en ce qui concerne les services informatiques et téléphoniques.

#### RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le président informe le CA qu'il a participé à des réunions de travail avec la direction générale :

- Réunion sur l'agrément
- Réunion individuelle au sujet des financements reçus

#### RAPPORT DES MEMBRES SUR LES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION

Un membre révèle que le CSCE ne possède pas les ressources pour offrir des services de prises de sang pour les clients.

#### INFORMATION GÉNÉRALE

Marc Bisson souligne, à titre d'information générale, le document « Positionnement et planification stratégique 2022-2027 » sur lequel figure le mandat, la vision, la mission, les valeurs et les orientations stratégiques du CSCE pour les cinq prochaines années.